



Ville de Piraé
POLYNÉSIE FRANÇAISE TAHITI

Cachet S.A.I.D.V. :



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DELIBERATION N°132/2015 DU 09 DECEMBRE 2015

Approuvant la délibération n°76/2015 du 03 novembre 2015 portant approbation du budget primitif pour l'exercice 2016 de l'Office de gestion de la crèche de Piraé – Tama Here

Date de convocation : 03 DECEMBRE 2015	L'an deux mille quinze, le neuf décembre, à seize heures trente minutes, Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur le Maire, Edouard FRITCH. Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination des secrétaires de séance. Mesdames Eliane LECHENE et Yvette LICHTLE, ont été désignées pour remplir cette fonction.
Date d'affichage : 03 DECEMBRE 2015	
Date d'affichage du compte-rendu : 10 DECEMBRE 2015	
Date d'affichage de la présente délibération :	
Résultats des votes :	
VOTANTS	31
POUR	31
CONTRE	00
ABSTENTION	00
La délibération est adoptée à l'unanimité	

ELUS EN EXERCICE	33
PRESENTS	26
PROCURATION	05

	Présent	Absent	Procuration à
M. Edouard FRITCH	X		
Mme Miriama TEIO Vve MACE	X		
M. Abel TEMARII	X		
Mme Marie Madeleine MAO		X	
M. Félix ATEM	X		
Mme Lorraine HUNTER née MO TAM PO	X		
M. Heimana TAURAA	X		
Mme Eliane LECHENE née LAUZUN	X		
Mme Yvette LICHTLE née BOHL	X		
Mme Yvannah TIXIER née POMARE	X		
M. Jean CHICOU	X		
M. Yvonnick RAFFIN	X		
M. Jean-Claude PAQUIER		X	Christophe TAURAATUA
Mme Doris RAUFEA née DROLLET	X		
M. Léon MAKE	X		
Mme Maire SVARC	X		
M. Christophe TAURAATUA	X		
M. Samuel MOO SUNG	X		
M. Maono TERE		X	Léon MAKE
M. Christophe TEAO		X	Turere FOLIAKI
Mme. Riveta URAHUTIA	X		
M. Milton PARAUE	X		
Mme Taiana TEPU née THUNOT		X	Yvette LICHTLE
Mme Turere FOLIAKI née BAMBRIDGE	X		
Mme Rosana TEHOIRI	X		
M. Kapo MOU KAM TSE	X		
Mme Keehi WONG		X	
M. Raiarii TETOOFA		X	Rosana TEHOIRI
M. Irvine Tekohututoua PARO	X		
Mme Béatrice VERNAUDON	X		
Mme Maiana BAMBRIDGE	X		
M. Théodore TETUAETARA	X		
Mme Thilda HAREHOE née GARBUTT	X		

PROJET DE DELIBERATION N° 132 /2015 DU 09.12.2015
Approuvant la délibération n°76/2015 du 03 novembre 2015 portant
approbation du budget primitif pour l'exercice 2016 de l'Office de gestion
de la crèche de Pirae – Tama Here

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE

Ayant été régulièrement convoqué et le quorum ayant été atteint ;

Sous la présidence du maire de la commune ;

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- VU le code général des collectivités territoriales applicable en Polynésie française ;
- VU l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant la commune de Pirae ;
- VU la délibération n° 35/72 du 14 septembre 1972 modifiée portant création d'un « office de gestion de la crèche de Pirae – Tama Here » ;
- VU l'arrêté n° 709/MAC du 26 octobre 2004 approuvant la généralisation à l'ensemble des communes et des établissements de coopération intercommunale de l'instruction provisoire budgétaire et comptable M 14 de la Polynésie française à compter du 1^{er} janvier 2005, ensemble l'arrêté n° HC 10/IDV du 19 avril 2006 modifiée approuvant l'application de l'instruction provisoire budgétaire et comptable M 14 à compter du 1^{er} janvier 2006 par l'Office de gestion de la crèche de Pirae – Tama Here ;
- VU la délibération n°102/2005 du 15 décembre 2005 relative à la régie municipale à caractère industriel et commercial, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, dénommée « Office de gestion de la crèche de Pirae – Tama Here » ;
- VU l'arrêté HC 43/SAIDV-ISLV/PCL/hu du 25 octobre 2013 portant règlement du budget primitif de l'Office de gestion de la Crèche de Pirae – Tama Here ;
- VU la délibération n° 73/2015 du 26 mai 2015 portant approbation du compte administratif et du compte de gestion de l'exercice 2014 de l'Office de gestion de la crèche de Pirae – Tama Here ; ensemble, la délibération du conseil municipal n°51/2015 du 28 mai 2015 l'approuvant ;
- VU la délibération n° 74/2015 du 26 mai 2015 portant approbation du budget primitif pour l'exercice 2015 de l'Office de gestion de la crèche de Pirae – Tama Here ; ensemble, la délibération du conseil municipal n°52/2015 du 28 mai 2015 l'approuvant ;
- VU la délibération n° 76/2016 du 03 novembre 2015 portant approbation du budget primitif pour l'exercice 2016 de l'Office de gestion de la crèche de Pirae – Tama Here ;
- VU les explications fournies par Monsieur Edouard FRITCH, Maire ;

Considérant que l'Office de gestion de la crèche de Pirae – Tama Here est un établissement public à caractère industriel et commercial doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière créé par la délibération n°35/72 du 14 septembre 1972 modifiée ;

Considérant que conformément à son article 10, certaines délibérations du conseil d'administration de l'Office doivent être approuvées par le conseil municipal de la ville de Pirae pour qu'elles soient rendues exécutoires ; qu'en l'occurrence, le budget primitif fait partie de ces dispositions ;

Considérant que le conseil d'administration de l'Office a adopté le budget primitif de l'exercice 2016 par délibération n° 76/2015 lors de sa séance du 03 novembre 2015 ;

Considérant après son analyse qu'il convient également de l'approuver ;

Après en avoir délibéré en sa séance du 09.12.2015

ADOpte A L'UNANIMITE	
VOTANTS	31
POUR	31
CONTRE	00
ABSTENTION	00

ADOPTE :

- Article 1^{er} :** La délibération n°76/2015 du 03 novembre 2015 portant approbation du budget primitif pour l'exercice 2016 de l'Office de gestion de la crèche de Pirae *Tama Here* est approuvée.
- Article 2. :** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication ou de sa notification et de sa réception par le représentant de l'Etat.
- Article 3. :** Le directeur général des services, la directrice de l'Office de gestion de la crèche de Pirae *Tama Here* et le trésorier comptable sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération, qui sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Le Maire,
Pour le maire absent,
Le Premier Adjoint,



[Signature]
Edouard FRITCH
Mme Miriama MACE

Acte rendu exécutoire après envoi à la Subdivision administrative
Le **23 DEC. 2015** et publication du **28 DEC. 2015**



Edouard FRITCH
Le Maire

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE
DE LA DELIBERATION N°076-2015 du 03 novembre 2015
Portant approbation du budget primitif pour l'exercice 2016 de l'Office de gestion
de la crèche de Pirae – Tama Here

Objet : Budget primitif pour l'exercice 2016.
P.J. : 1 projet de délibération
1 document budgétaire

Monsieur le Président,
Mesdames et messieurs les administrateurs,

Vous voudrez bien trouver ci-joint un projet de délibération approuvant le budget primitif de l'exercice 2016 en équilibre arrêté, en recette et en dépense à la somme de 115 460 793 francs CFP se décomposant comme suit :

<i>SECTION</i>	<i>RECETTES</i>	<i>DEPENSES</i>
INVESTISSEMENT	4 323 833	4 323 833
FONCTIONNEMENT	111 136 960	111 136 960
TOTAL GENERAL	115 460 793	115 460 793

I- SECTION DE FONCTIONNEMENT :

I-1 – Les Recettes de Fonctionnement de l'exercice 2016 sont estimées à **111 136 960** francs CFP.

- 1) Des sommes acquittées par la clientèle ou pour le compte de celle-ci par des aides publiques, pour un montant de 46 630 000 francs CFP contre 47 381 645 Fcfp budgétés en 2015, soit une baisse de 751 645 Fcfp (- 1.61 %). N'est pas inclus, comme nous l'avons fait pour 2015, le montant de la valeur locative des locaux mis à disposition pour le foyer d'un montant de 3 360 000 Fcfp dans l'attente de la formalisation du projet de convention pour le foyer.
- 2) De la dotation allouée au régime de solidarité pour le fonctionnement du Foyer « TE AHO O TE HERE » d'un montant de 63 406 960 Fcfp contre 63 664 866 Fcfp en 2015 soit une baisse de 257 906 francs CFP (- 0.41 %).
- 3) Du remboursement des indemnités journalières pour la somme de 1 100 000 francs CFP.

Recettes en fonctionnement par article :

<i>Article</i>	<i>2015</i>	<i>2016</i>
7066 : Redevance et droits des services à caractère social	47 381 645	46 630 000
7478 : Autres organismes (Subvention Foyer)	60 304 866	63 406 960
: Location	3 360 000	
6419 : Remboursement sur rémunérations du personnel (IJ)	1 500 000	1 100 000
77 : Produits exceptionnels	4 897 650	
TOTAL	117 444 161	111 136 960

I-2 – Les dépenses de Fonctionnement atteignent la somme totale de **111 136 960 Fcfp**, incluant :

- 1) Les charges à caractère général, qui s'établissent à 16 457 096 Fcfp contre 13 888 451 Fcfp en 2015 soit une hausse de 2 568 645 Fcfp (+ 15.61%).
- 2) Les charges de personnel et frais assimilés constituent le premier poste de dépenses pour un montant de 90 224 031 Fcfp contre 93 826 896 Fcfp en 2015 soit une baisse de 3 602 865 Fcfp (- 3.99 %).
- 3) Les autres charges de gestion courante pour un montant de 132 000 Fcfp.
- 4) Des amortissement et provisions pour un montant de 420 000 Fcfp.
- 5) Un virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement d'un montant de 3 903 833 Fcfp.

Dépenses en fonctionnement par article :

<i>Article</i>	<i>2015</i>	<i>2016</i>
011 : Charges à caractères général	13 888 451	16 457 096
012 : Charges de personnel et frais assimilé	93 826 896	90 224 031
6535 : Formation		132 000
66 : Charges financières	420 000	
681 : Amortissement et provisions	4 411 164	420 000
023 : virement section investissement		3 903 833
TOTAL	112 546 511	111 136 960

II- SECTION D'INVESTISSEMENT :

II-1 - Les Recettes d'investissement sont de **4 323 833 Fcfp**.

- 1) Virement de la section de fonctionnement de 3 903 833 Fcfp.

<i>Article</i>	<i>2016</i>
021 : virement de la section de fonctionnement	3 903 833
1314 : Commune	
040 : Amortissement	420 000
TOTAL	4 323 833

II-2 - Les Dépenses d'investissement sont de 4 323 833 Fcfp.

Travaux de sécurité :

- Portes coupe feu d'un montant de 3 468 210 Fcfp, l'installation de baies vitrées d'un montant de 347 723 Fcfp, l'achat d'un climatiseur pour un montant de 87 900 Fcfp et 420 000 Fcfp en dépense imprévues

<i>Article</i>	<i>2016</i>
2135 : installation géné. Agen.	3 468 210
2188 : autres immo. corpo.	435 623
020 : dépenses imprévues	420 000
TOTAL	4 323 833

Notre budget primitif 2016 se présente en équilibre en recettes et en dépenses, arrêtés à la somme de 115 460 793 Fcfp.

Tel est l'objet du projet de délibération ci-joint, soumis à votre approbation.

La Directrice

Hina MERCIER



DELIBERATION N° 076/2015 03 novembre 2015.

Portant approbation du budget primitif pour l'exercice 2016 de l'Office de gestion de la crèche de Pirae – *Tama Here*

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'OFFICE DE GESTION DE LA CRECHE DE PIRAE – TAMA HERE**

- Vu le code général des collectivités territoriales applicable en Polynésie Française ;
- Vu la délibération n° 35/72 du 14 septembre 1972 modifiée portant création d'un « office de gestion de la crèche de Pirae – *Tama Here* » ;
- Vu l'arrêté n° 709/MAC du 26 octobre 2004 approuvant la généralisation à l'ensemble des communes et des établissements de coopération intercommunale de l'instruction provisoire budgétaire et comptable M 14 de la Polynésie française à compter du 01^{er} janvier 2005, ensemble l'arrêté n° HC 10/IDV du 19 avril 2006 approuvant l'application de l'instruction provisoire budgétaire et comptable M 14 à compter du 1^{er} janvier 2006 par l'Office de gestion de la crèche de Pirae – *Tama Here* ;
- Vu la délibération n° 104/2005 du 15 décembre 2005 portant nomination du directeur de la régie municipale à caractère industriel et commercial, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, dénommée « Office de gestion de la crèche de Pirae – *Tama Here* » ;
- Vu la note explicative de synthèse ;

Après en avoir délibéré en sa séance du 03.11.15

ADOPTÉ A	
VOTANTS	9
POUR	9
CONTRE	0
ABSTENTION	0

ADOPTE :

Article 1^{er} : Le budget primitif pour l'exercice 2016 de l'Office de Gestion de la Crèche de Pirae Tama here est approuvé en équilibre pour les sommes suivantes :

<i>SECTION</i>	<i>RECETTES</i>	<i>DEPENSES</i>
INVESTISSEMENT	4 323 833	4 323 833
FONCTIONNEMENT	111 136 960	111 136 960
TOTAL GENERAL	115 460 793	115 460 793

Article 2 : La directrice et le comptable de la TIVAA sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Le président,



Edouard FRITCH

Un membre,



Acte rendu exécutoire
Après envoi à la Subdivision administrative

Le **23 DEC. 2015**
et publication du

Le président du conseil d'administration de l'Office,



Edouard FRITCH



REPUBLIQUE FRANCAISE



CRECHE - PIRAE

POSTE COMPTABLE DE : TIVAA

M14

**BUDGET
PRIMITIF**

voté par nature

Année 2016

I - INFORMATIONS GENERALES DU BUDGET PRIMITIF

I

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

A

INFORMATIONS STATISTIQUES	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	0
Nombre de résidences secondaires (article R2313-1 in fine)	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

INFORMATIONS FISCALES N-2 (1)

	Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
	Fiscal	Financier		Fiscal	Financier
3 Taxes	0		0		
CFE	0		0	0	
4 Taxes	0	0	0		0

INFORMATIONS FINANCIERES - Ratios (2)

	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1 Dépenses réelles de fonctionnement/population	0	0
2 Produit des impositions directes/population	0	0
3 Recettes réelles de fonctionnement/population	0	0
4 Dépenses d'équipement brut/population	0	0
5 Encours de dette/population	0	0
6 DGF/population	0	0
7 Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0	0
8 Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	0	0
8 bis Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)	0	0
9 Dépenses de fonct. et remb.dette en capital/recettes réelles de fonct.(2)	0	0
10 Dépenses d'équipement brut/recettes de fonctionnement (2)	0	0
11 Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3500 habitants et plus, et leurs établissements publics administratifs ainsi que les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus. Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10000 habitants et plus (cf. articles L2313-1, L2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, des EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R5211-15 et R.5711-1 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES DU BUDGET PRIMITIF	I
MODALITE DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau de l'article pour la section d'investissement ;
 - avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 ;
 - avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres ;

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'articles à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opérations d'équipement".

III - Les provisions sont :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).
- budgétaires (délibération n° du)

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf.colonne "pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent .

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :

- Sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
- Avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
- Avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	111 136 960	111 136 960
+	+	+
REPORTS RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0	0
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	0	0
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	111 136 960	111 136 960

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	4 323 833	4 323 833
+	+	+
REPORTS RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0	0
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0	0
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	4 323 833	4 323 833

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	115 460 793	115 460 793
----------------------------	--------------------	--------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même service.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées (R.2311-11 du CGCT), certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général	13 888 451		16 457 096	16 457 096	16 457 096
012	Charges de personnel et frais assimilés	93 826 896		90 224 031	90 224 031	90 224 031
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante			132 000	132 000	132 000
	Total des dépenses de gestion courante	107 715 347		106 813 127	106 813 127	106 813 127
66	Charges Financières					
67	Charges exceptionnelles	6 722 498				
68	Dotations aux provisions (4)					
022	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses réelles de	114 437 845		106 813 127	106 813 127	106 813 127
023	Virement à la section d'investissement (5)	4 411 164		3 903 833	3 903 833	3 903 833
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	2 226 261		420 000	420 000	420 000
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	Total des dépenses d'ordre de	6 637 425		4 323 833	4 323 833	4 323 833
	TOTAL	121 075 270		111 136 960	111 136 960	111 136 960

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0
---	----------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	111 136 960
--	--------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuations de charges	1 500 000		1 100 000	1 100 000	1 100 000
70	Produits des services, du domaine et ventes...	48 450 045		46 630 000	46 630 000	46 630 000
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations	68 562 516		63 406 960	63 406 960	63 406 960
75	Autres produits de gestion courante					
	Total des recettes de gestion courantes	118 512 561		111 136 960	111 136 960	111 136 960
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	7 460 359				
78	Reprises sur provisions (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	125 972 920		111 136 960	111 136 960	111 136 960
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	Total des recettes d'ordre de					
	TOTAL	125 972 920		111 136 960	111 136 960	111 136 960

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0
---	----------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	111 136 960
--	--------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	4 323 833
--	------------------

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'exécution des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement de capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) cf. p4 1B - Modalités de vote.
- (2) Inscrire au cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifiée autorisée pour les seules opérations d'aménagements (toitissement, ZAC ...) par ailleurs retrucées dans le cadre des budgets annexes.
- (7) En dépense, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexé IV A2).
- (10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement					
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectations à ... (8)					
26	Particip. et créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Autres	4 411 164		4 323 833	4 323 833	4 323 833
	Total des dépenses financières	4 411 164		4 323 833	4 323 833	4 323 833
45...1	Total des opérations pour compte de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 411 164		4 323 833	4 323 833	4 323 833
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)					
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	4 411 164		4 323 833	4 323 833	4 323 833

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0
---	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 323 833
---	-----------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068	Excédent de fonct. capitalisés (10)	6 435 119				
18	Compte de liaisons : affectations à ... (8)					
26	Particip. et créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits de cessions d'immobilisation					
	Total des recettes financières	6 435 119				
45...2	Total des opérations pour compte de tiers (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement	6 435 119				
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	4 411 164		3 903 833	3 903 833	3 903 833
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)			420 000	420 000	420 000
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 411 164		4 323 833	4 323 833	4 323 833
	TOTAL	10 846 283		4 323 833	4 323 833	4 323 833

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0
---	---

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 323 833
---	-----------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	4 323 833
---	-----------

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	16 457 096		16 457 096
012	Charges de personnel et frais assimilés	90 224 031		90 224 031
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	132 000		132 000
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements et provisions		420 000	420 000
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		3 903 833	3 903 833
	Dépenses de fonctionnement - Total	106 813 127	4 323 833	111 136 960

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0
---	----------

TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	111 136 960
--	--------------------

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688)			
18	Compte de liaison : affectation			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	4 323 833		4 323 833
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks en cours (5)</i>			
45X-	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes tiers (5)</i>			
59	<i>Prov. pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	4 323 833	0	4 323 833

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0
---	----------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 323 833
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;
 (2) Voir liste des opérations d'ordre ;
 (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
 (4) Commune, communautés d'agglomérations et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;
 (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
 (6) Hors chapitre "opérations d'équipement" ;
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;
 (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée ;
 (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

1 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	1 100 000		1 100 000
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	46 630 000		46 630 000
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	63 406 960		63 406 960
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes de fonctionnement - Total		111 136 960		111 136 960

R 00 2 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

111 136 960

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (Sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non			
18	Compte de liaison : affectation			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		420 000	420 000
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks en cours (5)</i>			
45X-	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes tiers (5)</i>			
59	<i>Prov. pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		3 903 833	3 903 833
024	Produits des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total			4 323 833	4 323 833

R 00 1 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0

AFFECTATION AU COMPTE 1068

0

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 323 833

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap / Art.	Libellé	Pour mémoire, Budget N-1	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges de gestion générale	13 888 451	16 457 096	16 457 096
60611	Eau et assainissement	0	349 096	349 096
60612	Energie Electricité	2 230 000	2 385 300	2 385 300
60621	Combustibles	69 900	137 000	137 000
60622	Carburants	79 000	118 200	118 200
60623	Alimentation	3 540 000	5 090 000	5 090 000
60631	Fournitures d'entretien	213 000	216 000	216 000
60632	Fournitures de petit équipement	364 000	368 000	368 000
6064	Fournitures administratives	287 000	336 000	336 000
6068	Autres matières et fournitures.	815 000	1 224 000	1 224 000
6135	Locations mobilières	3 360 000	3 360 000	3 360 000
61522	Bâtiments	352 000	253 000	253 000
61558	Autres biens mobiliers	452 000	555 500	555 500
6156	Maintenance	402 000	353 000	353 000
616	Primes d'assurances	763 501	768 000	768 000
6226	Honoraires	510 050	515 000	515 000
6262	Frais de télécommunications	406 000	429 000	429 000
6284	Redevances pour services rendus	45 000	0	0
012	Charges de personnel	93 826 896	90 224 031	90 224 031
6218	Autre personnel extérieur	6 032 000	6 240 000	6 240 000
64111	Rémunération principale	62 193 252	59 291 952	59 291 952
64131	Rémunérations	5 504 904	5 581 332	5 581 332
6451	Cotisations à la caisse de prévoyan	19 411 740	18 397 747	18 397 747
6475	Médecine du travail, pharmacie	685 000	713 000	713 000
014	Atténuation de produits	0	0	0
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0	132 000	132 000
6535	Formation	0	132 000	132 000
TOTAL GESTION DES SERVICES		107 715 347	106 813 127	106 813 127

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / Art.	Libellé	Pour mémoire, Budget N-1	Propositions nouvelles	Vote
66	CHARGES FINANCIÈRES	0	0	0
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 722 498	0	0
673	Titres annulés (sur exercice antéri	6 722 498	0	0
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PRO	0	0	0
022	<i>Dépenses Imprévues</i>	0	0	0
TOTAL DES DEPENSES REELLES		114 437 845	106 813 127	106 813 127
023	Virement à la section d'invest.	4 411 164	3 903 833	3 903 833
042	OP. ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 226 261	420 000	420 000
681	Dotations aux amortissements et aux	2 226 261	420 000	420 000
043	OP. ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECT.	0	0	0
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 637 425	4 323 833	4 323 833
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		121 075 270	111 136 960	111 136 960

+

RESTES A REALISER N-1	0
-----------------------	---

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0
------------------------------------	---

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	111 136 960
---	-------------

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / Art.	Libellé	Pour mémoire, Budget N-1	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuation des charges	1 500 000	1 100 000	1 100 000
6419	Remboursements sur rémunérations du	1 500 000	1 100 000	1 100 000
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET	48 450 045	46 630 000	46 630 000
7066	Redevances et droits des services à	48 450 045	46 630 000	46 630 000
73	IMPOTS ET TAXES	0	0	0
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	68 562 516	63 406 960	63 406 960
74748	Autres communes	4 897 650	0	0
7478	Autres organismes	63 664 866	63 406 960	63 406 960
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0	0	0
TOTAL GESTION DES SERVICES		118 512 561	111 136 960	111 136 960

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / Art.	Libellé	Pour mémoire, Budget N-1	Propositions nouvelles	Vote
76	PRODUITS FINANCIERS	0	0	0
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 460 359	0	0
7788	Produits exceptionnels divers	7 460 359	0	0
78	REPRISES SUR PROVISIONS	0	0	0
TOTAL OPERATIONS REELLES		125 972 920	111 136 960	111 136 960
042	OP. ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0	0	0
043	OP. ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECT.	0	0	0
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0	0	0
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		125 972 920	111 136 960	111 136 960

+	RESTES A REALISER N-1	0
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	111 136 960

H - VOTE DU BUDGET PRIMITIF		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		B1

Chap / Art.	Libellé	Pour mémoire, Budget N-1	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks	0	0	0
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0	0	0
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0	0	0
	Total des dépenses d'équipement	0	0	0
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	0	0	0
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	0	0	0
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	0	0
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 411 164	4 323 833	4 323 833
2135	Installations générales, agencement	4 411 164	3 888 210	3 888 210
2188	Autres immobilisations corporelles	0	435 623	435 623
020	Dépenses imprévues	0	0	0
	Total des dépenses financières	4 411 164	4 323 833	4 323 833
	Opé. pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0	0	0
	Total des dépenses d'opération pour compte de tier	0	0	0
	TOTAL DEPENSES REELLES	4 411 164	4 323 833	4 323 833
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	0	0
	Reprises sur autofinancement antérieur	0	0	0
	Charges transférées	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0	0	0
	TOTAL DES DEP. D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	4 411 164	4 323 833	4 323 833

+	RESTES A REALISER N-1	0
+	D 001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE OU ANTICIPE	0
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 323 833

II - VOTE DU BUDGET PRIMITIF		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES		B2

Chap / Art.	Libellé	Pour mémoire, Budget N-1	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks	0	0	0
	Total des recettes d'équipement	0	0	0
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	6 435 119	0	0
1068	Excédents de fonctionnement capital	6 435 119	0	0
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0	0	0
024	Produit des cessions d'immob.	0	0	0
	Total des recettes financières	6 435 119	0	0
	Opé. pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0	0	0
	Total des recettes d'opération pour compte de tier	0	0	0
	TOTAL RECETTES REELLES	6 435 119	0	0
021	Virement de la section de fonctionnement	4 411 164	3 903 833	3 903 833
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	420 000	420 000
2818	Autres immobilisations corporelles	0	420 000	420 000
041	Opérations patrimoniales	0	0	0
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	4 411 164	4 323 833	4 323 833
	TOTAL DES REC. D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	10 846 283	4 323 833	4 323 833

+	RESTES A REALISER N-1	0
+	R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 323 833

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 000

LIBELLE : Non individualisées

POUR VOTE (Chapitre)

ou

~~POUR INFORMATION (2)~~

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Votes (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		0	0	0		0
20	IMMOB. INCORPORELLES	0	0	0		0
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	0	0	0		0
21	IMMOBILISATIONS	0	0	0		0
22	IMMOB. RECUES EN AFFECT.	0	0	0		0
23	IMMOB. EN COURS	0	0	0		0

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0	0
13 SUBVENTIONS	0	0
16 EMPRUNTS ET DETTES	0	0

Besoin de financement	
Excédent de financement	

(2) Rayer la mention inutile.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 20131

LIBELLE :

POUR VOTE (Chapitre)
ou
~~**POUR INFORMATION (2)**~~

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Votes (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		0	0	0	0	0
20	IMMOBILISATIONS	0	0	0	0	0
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	0	0	0	0	0
21	IMMOB. CORPORELLES	0	0	0	0	0
22	IMMOB. RECUES EN AFFECT.	0	0	0	0	0
23	IMMOB. EN COURS	0	0	0	0	0

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0	0
13 SUBVENTIONS	0	0
16 EMPRUNTS ET DETTES	0	0

Besoin de financement	
Excédent de financement	

(2) Rayer la mention inutile.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

SOMMAIRE

I - Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.7 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.8 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - vote du budget

p.9 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.11 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.14 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.15 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - ANNEXES		JOINTES	SANS OBJET
A - Élément du bilan			
p.19	A1 - Présentation croisée par fonction (1)	X	
p.20	A2.1 - État de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs	X	
p.20	A2.2 - État de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.20	A2.3 - État de la dette - Autres dettes	X	
p.21	A2.4 - État de la dette - Répartition des emprunts par type de taux	X	
p.22	A2.5 - État de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.23	A2.6 - État de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.24	A2.7 - État de la dette - Contrats de couverture du risque financier	X	
p.24	A2.8 - État de la dette - Crédits de trésorerie	X	
p.0	A2.9 - État de la dette - Répartition de l'encours	X	
p.25	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.25	A4 - États de provisions	X	
p.25	A5 - Étalement des provisions	X	
p.26	A6.1 - Équilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.27	A6.2 - Équilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.28	A7.1.1 - États des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct (2)	X	
p.29	A7.1.2 - États des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Inves (2)	X	
p.30	A7.2.1 - États de la répartition de la TEOM - Fonct. (3)	X	
p.31	A7.2.2 - États de la répartition de la TEOM - Invest. (3)	X	
p.32	A8 - État des charges transférées	X	
p.32	A9 - Détails des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan			
p.33	B1.1 - État des emprunts garantis par la collectivité ou l'établissement (4)	X	
p.34	B1.2 - État des contrats de crédit-bail	X	
p.34	B1.3 - État des contrats de partenariat public-privé	X	
p.34	B1.4 - État des autres engagements donnés	X	
p.34	B1.5 - État des engagements reçus	X	
p.35	B1.6 - Subvent. versées dans le cadre du vote du budget (5)	X	
p.36	B2.1 - État des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.36	B2.2 - État des autorisations d'engagement et de crédits de paiement afférents	X	
p.36	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations			
p.37	C1 - État du personnel	X	
p.39	C2 - Liste des organismes dans lesquels ont été pris un engagement financier (4)	X	
p.40	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.40	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.40	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.40	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signature			
p.41	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.41	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art.L.2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500habitants et plus (art. R5211-14 CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art.L.2221-11).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes ou groupements de communes de 10000 habitants ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art.L213-1).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3500 habitants et plus (art.L.2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art.L.5211-36 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la collectivité ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.3211-7 du CGCT.

Le conseil d'administration de l'Office de gestion de la crèche de Pirae, approuve le **Mardi 03 Novembre 2015**
 Budget Primitif de l'exercice 2016 (délibération n°076/2015), présenté par la Directrice et Ordonnateur de l'Office.

La Directrice, Ordonnateur,

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents :

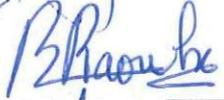
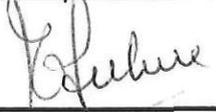
Nombre de suffrage exprimés :

Date de convocation : Mardi 03 Novembre 2015

Hina MERCIER

Délibéré par le conseil d'administration
 à Pirae le 03/11/2015

Les membres du conseil d'administration,

	NOMS - Prénoms	Qualité	Procuration à	Absent	Pour	Contre	Abstention	Signatures
1	Monsieur Edouard FRITCH	Président : Mairie de Pirae			X			
2	Madame Raymonde RAOULX	Vice-présidente : GSFT			X			
3	Madame Yvette LICHTLE	Mairie de Pirae			X			
4	Madame Yvannah POMARE TIXIER	Mairie de Pirae			X			
5	Madame Maire SVARC	Mairie de Pirae			X			
6	Madame Marie-Madelaine MAO	Mairie de Pirae			X			
7	Madame Eliane LECHENE	Mairie de Pirae			X			
8	Madame Marie-Hélène LAGARDE	GSFT Membre			X			Procurations pour Nani Ebb R910904 
9	Madame Marie RAIOAOA	GSFT Membre			X			
10	Monsieur Le Directeur de la CPS, Régis CHANG	CPS		X				
TOTAL		10		1	9			

Visa de la Subdivision administrative des îles du vent

Acte rendu exécutoire
 après envoi à la Subdivision administrative
 Le **23 DEC. 2015**
 et publication de notification
 du

